



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 28 Mars 2007

Date de la convocation 14 mars 2007	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes de Fontès
<p><b>Présents :</b></p> <p>M. Bernard SOTO, Président de la séance  M Jean Noël SATGER, M. JM FERRIERES, Aspiran  M Francis GAIRAUD, M. Alain MATHIEU, Cabrières  M. Claude REVEL, Mme Maryse FABRE, Canet  M Jean FRADIN, M. Xavier GARCIA, Canet  M. Jean Claude LACROIX, Ceyras  M Alain CAZORLA, M. Gilbert GARROFE, Clermont l'Hérault  M René GALTIER, M. Gérard SAEZ, Clermont l'Hérault  Mme Michèle BONNAL, Clermont l'Hérault  M Olivier BRUN, M. Alain ALQUIER, Fontès  Mme Christiane MIRET, Fontès  M. André RUAS, Lieuran Cabrières  M. Pierre OLLIER, Mérifons  M. Jacques FUZIER, Octon  Mme Noëlle GROS, Octon  M Robert ARNOU, M. Jean Luc BIROUSTE, Paulhan  M Abel AUBERT, M. Claude GIL, Paulhan  M Christian BILHAC, M. Joël AZAM, Péret  M. Jacques MONTAGNE, Péret  Mme Chantal FONT, Salasc  M. Jean COSTES, Salasc  M Bernard FOULQUIER, M. Pierre MAROUILLAT, Usclas d'Hérault  M Bernard KHON, Villeneuve  Mme Nicole ALESSANDRI, Villeneuve</p>		<p><b>Procuration :</b></p> <p>M. Jean Jacques LEBREAU à M. Robert ARNOU  M. Jean Luc GABORIT à M. Jean Claude LACROIX  Mme Colette TOUILLIER à M. Gérard SAEZ  M. Bernard FABREGUETTES à M. Gilbert GARROFE  M. Alain BASCOUL à M. René GALTIER  Mme Elodie CHALAGUIER à M. Jean Noël SATGER  M. Daniel VIALA à M. Pierre OLLIER  M. Jean Pierre CAUCANAS à M. Alain CAZORLA</p>

### Objet : Débat d'orientation budgétaire

Monsieur BILHAC rappelle au Conseil communautaire qu'en application des dispositions combinées des articles L. 2312-1 et L. 5211-36 du code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de Communauté est appelé à débattre sur les orientations à définir dans le Budget Primitif 2007.

Il ajoute que ce débat a pour objet la discussion des grandes orientations budgétaires et des choix généraux pour le prochain exercice avant l'adoption du Budget Primitif 2007. Il permettra de détailler les grands projets structurants et d'analyser les équilibres financiers de la Communauté de Communes du Clermontais pour 2007.

Le Conseil Communautaire a ouï l'exposé de M. BILHAC et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE**

**PREND** acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'année 2007.

Pour extrait conforme,

Le Président de la  
Communauté de Communes  
Bernard SOTO.